

**AVIS PUBLIC**

**Assemblée publique**

Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement et le transport collectif

**Objet : Bilan de l'application de la réglementation sur la salubrité des logements**

Dans le but d'assurer des conditions de logement acceptables pour tous les Montréalais et Montréalaises, le conseil de la Ville de Montréal a adopté, en 2003, le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements* (03-096). Soucieuse d'évaluer la portée de ce règlement, l'administration municipale a mandaté la Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement et le transport collectif afin de procéder à des audiences publiques sur le bilan de l'application, depuis juin 2003, de ce règlement et recevoir les questions, commentaires et mémoires du public.

**Présentation du bilan et période de questions**

Date : Le jeudi 26 octobre 2006  
Heure : 19 h

**Dépôt des mémoires et période de commentaires**

Date : Le jeudi 16 novembre 2006  
Heure : 19 h

**Adoption des recommandations**

Date : Le mardi 28 novembre 2006  
Heure : 16 h 30

**Lieu :** Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

La documentation en appui à cette assemblée pourra être consultée, à compter du 18 octobre, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur la page de la commission [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

Toute personne désireuse d'intervenir sur le thème abordé pourra s'inscrire 30 minutes avant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui désirent déposer un mémoire sont priés de s'inscrire par téléphone ou à l'adresse ci-dessous avant 17 h, le vendredi 10 novembre 2006.

Renseignements : Direction du greffe  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal H2Y 1C6  
514 872-3770 514 872-9964 (fax):  
commissions\_greffe@ville.montreal.qc.ca